

12 octobre 2019

EXPOSITION - CONCOURS AQUARIOPHILE

Pont l'Évêque - Calvados

Ancien marché couvert – Place Foch



CONCOURS INTERNATIONAL DE
WINGEIS



CONCOURS INTERNATIONAL
XIPHO, MOLLY, PLATY



PRESENTATION DE VIVIPARES
DE FORMES NATURELLES



CONCOURS EUROPEEN TRIOS GUPPY
CONCOURS NATIONAL COUPLES
GUPPY

Mardi 8, Mercredi 9 octobre

à partir de 9h00 Installation des modules d'exposition.
(Aquaclub de Trouville sur mer)

Jeudi 10 octobre

à partir de 9h00 Début de l'enregistrement des poissons / mise en eau
18h00 Clôture des enregistrements aux concours

20h00 Soirée libre / réunion / repas (sur réservation uniquement
12€)

Vendredi 11 octobre

à partir de 9h00 Jugements des concours. Exposition non ouverte au public.
18h00 Mise en place finale de la présentation.

Accueil des adhérents AFV et éleveurs participants à la soirée libre, uniquement après la clôture du jugement

20h00 Soirée libre / discussions / visite de l'expo / réunion / repas
(sur réservation uniquement / 12€)
Au cours du repas les spécialités régionales apportées par les convives seront les bienvenues

Samedi 12 octobre

08h30 à 10h30 **Assemblée Générale de l'AFV** (réservée aux membres de l'association France Vivipares)

10h00 à 17h00 **Ouverture au public** de l'exposition et de la bourse aux poissons, plantes et matériels

16h00/17h00 **Vente des poissons exposés en concours** (ouverte à tous)
17h00 **Enlèvement des poissons vendus**

18h30 **Remise des Prix des Concours. Apéritif offert par l'Aquaclub de Trouville sur mer**

20h30 **Repas de gala - soirée de clôture** - Remise des titres de Champion de France 2018
(Repas sur réservation uniquement / 30€/per.)

Dimanche 13 octobre

L'exposition sera **fermée** le dimanche. Démontage de l'exposition

BOURSE POISSONS / PLANTES / MATERIEL

Réservation des bacs et emplacements auprès de :
Yvette PAVIARD

assia_kenzo@hotmail.fr / **06.33.38.32.74**

CONTACTS PENDANT L'EXPOSITION

Roger Le Tohic : 07.60.82.00.32

Fabien Liberge : 06.95.82.27.26

INSCRIPTIONS AUX DIFFERENTS CONCOURS

GUPPY COUPLES ET TRIO

XIPHOS-MOLLYS-PLATYS

WINGEIS DE SELECTION

EXPOSITION DE FORMES NATURELLES

Communiquez vos inscriptions et le nombre des garnitures que vous souhaitez inscrire à :

Fabien LIBERGE,
Les Landes 72380 Montbizot
ou par mail : fabienliberge@orange.fr

(Pour les concours « guppy » utilisez le formulaire IKGH – disponible sur la page facebook ou le forum de l'AFV, pour les autres concours, un message « libre » sur papier simple ou par email est suffisant. Demandez un « accusé de réception »).

Si vous ne disposez pas d'internet prendre contact avec Fabien :
02.43.27.54.96 ou 06.95.82.27.26

Attention les dates limites d'inscriptions sont fixées au
06 octobre 2019

HEBERGEMENT

L'hébergement pendant la durée de la manifestation est laissé au libre choix de chacun des participants. Vous trouverez des renseignements auprès de:

Office du Tourisme de Blangy-Pont l'Evêque
16bis place Jean Bureau BP 77 14130 Pont l'Evêque
www.blangy-pontleveque.com
Tél:02.31.64.12.77
Fax: 02.31.64.76.96

Veillez noter que l'Association France Vivipares a entièrement « privatisé » *l'hôtel de France* situé à proximité pour l'occasion. Les chambres sont réservées de préférence pour les juges des concours. Toutefois, il y a toujours quelques disponibilités. Contactez les organisateurs.

EXPEDITION DES POISSONS

Les poissons des concours devront être envoyés à l'adresse suivante :

à Jacques Sabatier (réceptionnaire)
6 avenue Charles de Gaulle
14800 Touques

Pensez à prévenir le destinataire au moment de l'envoi
(par mail de préférence jacques.sabatier@comcable.fr
ou par téléphone 06 72 35 32 51)

RESERVATIONS DES REPAS / RESERVATION DU REPAS DE GALA / SOIREE DE CLOTURE.

Réservation impérative avant le 30 septembre 2019 auprès de :

Yvette PAVIARD

assia_kenzo@hotmail.fr / 06.33.38.32.74

Attention : **pour assurer une bonne organisation des repas des jeudi et vendredi, midi et soir, ainsi que celui du samedi soir, il est impératif de les réserver à l'avance, en cas de non réservation le service ne sera pas garanti.**

GUPPYS Concours internationaux

2019 TRIO et Couples

- 1-Tout éleveur ou groupe d'éleveurs est admis à participer.
- 2-Le jugement sera fait conformément aux règles IHS en vigueur.
- 3-Seront jugées les garnitures de 3 mâles, assorties en taille et en couleurs (IKGH).
- 4-Seront jugées les garnitures de 1 mâle et 1 femelle, assorties en taille et en couleurs.
- 5-Seront jugées les garnitures de 3 femelles, assorties en taille et en couleurs
- 6-Récompense au meilleur éleveur par standard – Trios et Couples.
- 7-Récompense au meilleur éleveur de femelles
- 8-Les poissons voyageront aux risques et périls de leurs propriétaires.
- 9-Les poissons expédiés devront être emballés individuellement et accompagnés d'une fiche mentionnant le nom de l'éleveur et son association d'affiliation éventuelle
- 10-Les poissons présentés seront abandonnés au profit de l'AFV dès leur enregistrement.
- 11-Les éleveurs désireux de reprendre leurs poissons verseront 10€ par couple lors de l'inscription et ne pourront les reprendre que l'exposition terminée. Les trios de mâles ne pourront être repris. Les poissons repris ne seront pas ré-expédiés.
- 12-Les poissons seront vendus au profit de l'AFV, organisatrice du concours.
- 13-Conditions techniques du concours :
Aquariums en verre collé avec couvercle (10L), fond noir.
Éclairage lampes fluorescentes 40W.
Qualités de l'eau : PH 7,6, GH 22 °d, KH 15 °d, Conductivité 550 µS/cm2, t° 22/24°C
- 14-L'Organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de garnitures inscrites par éleveur, en fonction du nombre de bacs disponibles.
- 15-Les décisions des juges seront sans appel.

Déroulement du concours

Date limite d'arrivée des garnitures :

Le jeudi 10 octobre 2019 -18h00

Jugement :

Le vendredi 11 octobre 2019

Compétition, remise des prix

Le samedi 12 octobre 2019

Vente des garnitures :

Le samedi 12 octobre 16h00

Les poissons non inscrits ne seront pas acceptés au concours

Xiphos-Mollys-Platys

Concours International 2019

- 1-Tout éleveur ou groupe d'éleveurs est admis à participer.
- 2-Le jugement sera fait conformément aux règles du standard ISXM01 (européen) en vigueur.
- 3-Seront jugées les garnitures de 1 mâle et 1 femelle, assorties en taille et en couleurs.
- 4-Récompense au meilleur éleveur par Groupe.
- 5-les garnitures seront classées en catégories sur décision des juges en fonction de la quantité des garnitures présentées dans chaque groupe. Groupe 1 : helleri / Groupe 2 : maculatus / Groupe 3 : variatus / Groupe 4 : sphenops / Groupe 5 : latipinna / Groupe 6 : velifera
- 6-Les poissons voyageront aux risques et périls de leurs propriétaires.
- 7-Les poissons expédiés devront être emballés individuellement et accompagnés d'une fiche mentionnant le nom de l'éleveur et son association d'affiliation éventuelle,
- 8-Les poissons présentés seront abandonnés au profit de l'AFV dès leur enregistrement .
- 9-Les éleveurs désireux de reprendre leurs poissons verseront 10€ par couple lors de l'inscription et ne pourront les reprendre que l'exposition terminée.
- 10-Les poissons seront vendus au profit de l'AFV, organisatrice du concours.
- 11-Conditions techniques du concours :
Aquariums en verre collé avec couvercle (10L), fond noir.
Éclairage lampes fluorescentes 40W.
Qualités de l'eau : PH 7,6, GH 22 °d, KH 15 °d, Conductivité 550 µS/cm2, t° 22/24°C
- 12-L'Organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de garnitures inscrites par éleveur, en fonction du nombre de bacs disponibles.
- 13-Les décisions des juges seront sans appel.

Déroulement du concours

Date limite d'arrivée des garnitures :
Jugement :
Compétition, remise des prix
Vente des garnitures :

Le jeudi 10 octobre 2019 18h00
Le vendredi 11 octobre 2019
Le samedi 12 octobre 2019
Le samedi 12 octobre 16h00

Les poissons non inscrits ne seront pas acceptés au concours

Wingéis de Sélection

Concours International 2019

- 1-Tout éleveur ou groupe d'éleveurs est admis à participer.
- 2-Le jugement sera fait conformément aux règles du standard SJWC en vigueur.
- 3-Seront jugées les garnitures de 3 mâles, assorties en taille et en couleurs.
- 4-Seront jugées les garnitures de 1 mâle et 1 femelle, assorties en taille et en couleurs.
- 5-Récompense au meilleur éleveur par groupe (Trios et Couples).
- 6-Les poissons voyageront aux risques et périls de leurs propriétaires.
- 7-Les poissons expédiés devront être emballés individuellement et accompagnés d'une fiche mentionnant le nom de l'éleveur et son association d'affiliation éventuelle
- 8-Les poissons présentés seront abandonnés au profit de l'AFV dès leur enregistrement.
- 9-Les éleveurs désireux de reprendre leurs poissons verseront 10€ par couple lors de l'inscription et ne pourront les reprendre que l'exposition terminée. Les trios de mâles ne pourront être repris. Les poissons repris ne seront pas ré-expédiés.
- 10-Les poissons seront vendus au profit de l'AFV, organisatrice du concours.
- 11-Conditions techniques du concours :
- 12-Aquariums en verre collé avec couvercle (10L), fond noir.
- 13-Éclairage lampes fluorescentes 40W.
- 14-Qualités de l'eau : PH 7,6, GH 22 °d, KH 15 °d, Conductivité 550 µS/cm2, t° 22/24°C
- 15-L'Organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de garnitures inscrites par éleveur, en fonction du nombre de bacs disponibles.
- 16-Les décisions des juges seront sans appel.

Déroulement du concours

Date limite d'arrivée des garnitures :

Le jeudi 10 octobre 2019 18h00

Jugement :

Le vendredi 11 octobre 2019

Exposition, remise des prix

Le samedi 12 octobre 2019

Vente des garnitures :

Le samedi 12 octobre 16h00

Les poissons non inscrits ne seront pas acceptés au concours

Vivipares de Formes naturelles

Exposition 2019

1-Tous les membres de l'AFV, mais aussi des éleveurs indépendants, sont invités à présenter le fruit de leurs élevages de vivipares de forme naturelle

2- Tous les vivipares de formes naturelles appartenant aux familles Goodeidae, Hemirhamphidae, Anablepidae et Poeciliidae sont acceptés

3-Les poissons devront être présentés par couple ou groupe de jeunes (5 à 6 juvéniles si sexés, 10 alevins si non sexés)

4-Les poissons doivent être accompagnés d'un moyen d'identification clair (étiquette clairement lisible et correctement orthographiée). Les membres AFV doivent utiliser les certificats de suivi de souche mis à leur disposition. Lorsque les certificats n'existent pas (par exemple lorsqu'il s'agit d'une première présentation les poissons doivent être accompagnés du formulaire « fiche de suivi de souche (délivré par l'AFV) dûment rempli.

5-Pour assurer un minimum de risque concernant la santé des poissons expédiés, les éleveurs qui enverront des poissons doivent les emballer dans des contenants unitaires (de préférence des sacs respirants), placés dans des emballages isothermes protégés par un carton des chocs inhérents au transport postal.

6-Les aquariums de présentation sont en verre collé avec couvercle (10L), fond noir.

7-Qualité de l'eau PH 7,6, GH 22 °d, KH 15 °d, Conductivité 550 µS/cm2, t° 22/24°C

8-Les éleveurs doivent préciser, à l'enregistrement, si les poissons réclament des conditions particulières (eau de qualité particulière, séparation du mâle et de la femelle, plantes nécessaires etc.)

9-Les poissons seront vendus au profit de l'AFV, organisatrice de l'exposition. Une partie des sommes collectées peut-être affectée à de actions de sauvegardes des espèces menacées sur demande de l'éleveur lors de son inscription

10-L'organisateur se réserve le droit de ne pas placer dans l'exposition ou de retirer de l'exposition, des poissons qui seraient en mauvaise santé ou bien qui ne correspondraient pas à l'identification fournie par l'éleveur.

Déroulement de l'exposition

Date limite d'arrivée des garnitures :

Le vendredi 11 octobre 2019 18h00

Vente des garnitures :

Le samedi 12 octobre 16h00

Le nombre des bacs de présentation étant limité, les poissons non inscrits ne pourront être présentés, sauf désistement(s) de dernière minute